

Le résultat de cette année se solde par un déficit de 45 637.10 €.

En 2022, nous avions un excédent de 24 207.61 €.

Examinons les principaux postes du bilan représentant le patrimoine de l'association à la fin de l'exercice, le 31 décembre 2023.

### **Les postes de l'actif**

#### **Les immobilisations incorporelles et corporelles**

Le montant brut des immobilisations est de 126 965.83 € et les amortissements ont une valeur de 90 329.19 € (les immobilisations acquises antérieurement au 01/01/2016 sont totalement amorties).

Un investissement de 8 024.24 € a été fait en 2017 pour l'acquisition d'un véhicule et celui-ci est amorti sur 5 ans en totalité.

Deux camping-cars et un véhicule de service ont été acquis en 2020 pour le projet de deux équipes mobiles. Ils sont amortis sur 5 ans.

Pour mémoire :

Les immobilisations ont été amorties à 100 % l'année de leur achat, car elles ont été financées par des crédits non reconductibles.

Le solde des crédits non reconductibles au 31/12/2023 de 0 €.

L'acquisition du véhicule a été financée par l'utilisation de réserves liées à l'investissement. Il a été fini d'amortir en 2022.

L'acquisition des camping-cars et du véhicule de service ont été financés par un fond dédié de 36 650 €

#### **Les immobilisations financières**

Le montant brut des immobilisations financières s'élève à 10 174.25 €.

Une prise de participation pour 2 000 € a été effectuée en 2022 avec ETTIC pour la mise à disposition de personnel.

Les immobilisations financières sont donc composées de :

- Cinq parts sociales « A » du Crédit Coopératif d'une valeur unitaire de 15.25 €,
- Et de vingt parts à 100 € pour ETTIC.

Un dépôt de garantie de 7 168 € a été constitué en 2019 pour les locaux d'Orléans.

Un dépôt de garantie de 930 € a été constitué en 2020 pour les locaux de Montargis.

#### **Les créances**

Les créances s'élèvent à 31 263.21€ dont 31 111.37 € sont des subventions à recevoir.

#### **La trésorerie**

La trésorerie s'élève à un montant de 279 290.10 €, correspondant à :

- |   |              |
|---|--------------|
| - Solde du compte courant (Crédit Coopératif) | 199 473.44 € |
| - Solde du livret « A » (Crédit Coopératif)   | 79 795.98 €  |
| - Solde de la caisse                          | 20.68 €      |

## **Les postes du passif**

### **Les fonds propres**

La variation des fonds propres entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2023 s'élève à – 45 736.10 €, correspondant à :

- Résultat 2023 non affecté	- 45 736.10 €
-----------------------------	---------------

### **Les fonds dédiés**

Le fond dédié pour l'équipe mobile a été utilisé pour 24 956.69 € (solde 2023).

Le fond dédié pour investissement pour l'équipe mobile a été repris pour 7 330.00 €.

Un fond dédié pour la formation a été utilisé pour un montant de 7 730.00 €.

### **Les dettes**

Les dettes fournisseurs représentent un montant de 198 482.36 €.

Les dettes fournisseurs immobilisations représentent un montant de 0.00 €.

Les factures non parvenues au jour de la clôture de l'exercice sont de 3 267.40 €.

### **Les autres dettes fiscales et sociales**

Les dettes fiscales et sociales représentent 20 587.80 € dont 6 809.30 € de provision pour congés payés.

## **Le compte de résultat**

### **Les charges**

Le montant total est de 886 780.02 €.

Les Achats et Charges représentent 97,96 % du total des charges.

Dotation aux amortissements et provisions fonds dédiés : 2.04 %.

### **Les produits**

Ils s'élèvent à 841 142.92 €.

Les Produits d'exploitation représentent 98,28% du total des produits.

Dont reprise fonds dédiés : 4,76%

Produits financiers : 0,27%

Produits exceptionnels (remboursement assurance) : 1,45%

## **En conclusion**

**Les faits marquants de l'année 2023 sont :**

### **Recrutements**

#### Equipes mobiles :

- Embauche de 3 salariées directes d'AMARA 45 en janvier 2023 (2,12 etp)
- Départ d'une professionnelle mise à disposition en mai 2023 (-0,5 etp)

#### Equipe d'Orléans :

- Arrivée d'une professionnelle mise à disposition en septembre 2023 (+0,5 etp)
- Embauche d'une salariée directe d'AMARA 45 en mars 2023 (1 etp)

### **Rémunérations des professionnels**

#### Tous personnels sauf les administratifs et la direction :

- Prime Laforcade avec rétroactivité à janvier 2023, versée en décembre 2023

#### Personnels mis à disposition :

- Prime exceptionnelle pour 3 professionnels qui n'entrent pas dans l'accord Laforcade, en décembre 2023
- Prime de partage de la valeur pour 10 professionnels, en décembre 2023

### **Impôts**

- Abattement fiscal correspondant au montant total des taxes sur les salaires des 4 salariées d'AMARA 45

### **Véhicules**

- Dépenses exceptionnelles de réparation de carrosserie sur les 2 camping-cars, remboursées en majeure partie par l'assurance

**Je vous présente la résolution suivante, que nous soumettons à votre vote :**

- Affecter le résultat de -45 637.10 € en réserve de compensation.

Avec mes remerciements,

**La Présidente,**

**Claire BOTTE**

